



DOSSIER DE PRESSE

MAI 2018

UN PROGRAMME LIFE POUR SAUVER LE VISON D'EUROPE

Pour sauver le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), petit mustélide semi-aquatique classé en danger critique d'extinction au niveau mondial et national, la LPO, le Conseil départemental de la Charente-Maritime et le GREGE (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement) se mobilisent.

Pendant 5 ans, le Vison d'Europe bénéficiera du soutien de la politique européenne via un programme Life « *Conservation du Vison d'Europe et des espèces et habitats d'intérêt communautaire associés du bassin de la Charente* ». Son objectif ? Mettre en place des

actions de conservation et de restauration de l'espèce et de son habitat, notamment dans un des derniers noyaux de population en France : le bassin de Charente.

Le programme LIFE est l'instrument financier de l'Union Européenne dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Il contribue à la mise en œuvre, au développement et au renforcement de la politique et de la législation environnementales communautaires en cofinçant des actions pilotes et des projets démonstratifs, d'intérêt européen.



Boisements rivulaires, habitats à Vison d'Europe



LE VISON D'EUROPE, UN DES MAMMIFÈRES LES PLUS MENACÉS DE FRANCE

Le Vison d'Europe, classé en danger critique d'extinction au niveau mondial et national, est l'une des trois espèces de mammifères les plus menacées en France avec l'Ours brun (*Ursus arctos*) et le Rhinolophe de Méhely (*Rhinolophus mehelyi*).

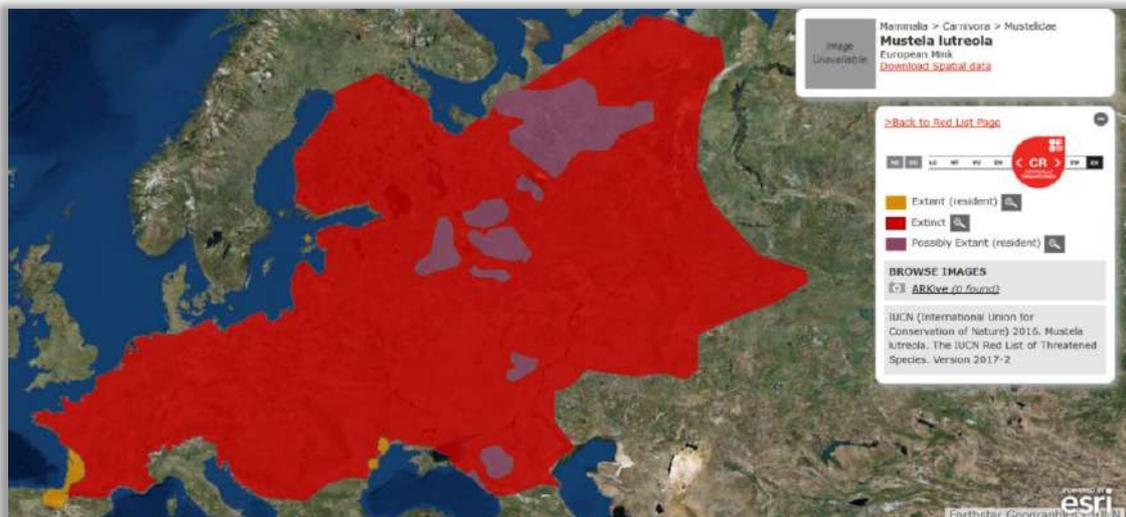
Dépendant des zones humides, le Vison d'Europe fréquente des cours d'eau forestiers, des boisements inondables, des marais, des prairies humides et des ruisseaux... Ces différents types de milieux lui offrent, une grande disponibilité de proies tout au long de l'année (Amphibiens, petits Mammifères, Poissons et Oiseaux), constituant un atout majeur.

Autrefois largement répandu en Europe, sa répartition mondiale est désormais limitée à

quelques populations isolées et déclinantes en Europe orientale d'une part (Roumanie, Ukraine, Russie et Estonie) et au nord de l'Espagne et dans le sud-ouest de la France (7 départements) d'autre part.

Depuis la moitié du XIXe siècle, le Vison d'Europe a perdu 85 % de son aire et le nombre total de visons aurait diminué d'au moins 90 % au cours du XXe siècle.

Différents facteurs ont contribué au déclin de l'espèce, combinant des causes extérieures, environnementales et intrinsèques à l'espèce. Mais les plus grandes menaces proviennent des destructions, dégradations et fragmentations des habitats naturels, des collisions routières et de l'expansion du Vison d'Amérique.



Répartition historique et actuelle du Vison d'Europe (source : UICN, 2016)



© Emmanuelle Champion / LPO

Boisements alluviaux



UN PROGRAMME EUROPÉEN, « LIFE NATURE ET BIODIVERSITÉ » POUR INVERSER LA TENDANCE

Le volet « Nature & Biodiversité » finance des projets qui contribuent à la mise en œuvre des Directives "Oiseaux" et "Habitats" et concourent à la volonté de l'Europe de stopper l'érosion de la biodiversité d'ici à 2020.

Les projets doivent ainsi être développés à l'intérieur du réseau Natura 2000 qui rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

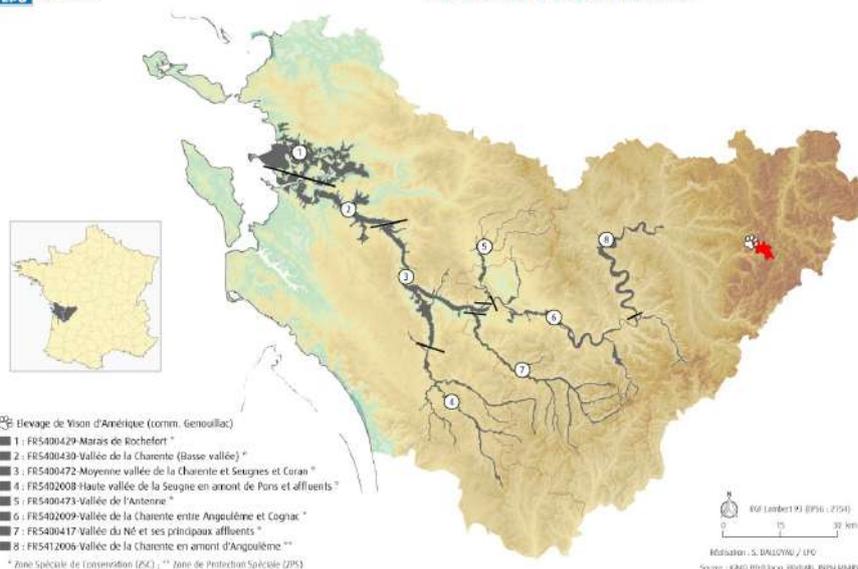
Le programme LIFE Vison, financé à 73.8% par

l'Union Européenne, a débuté en septembre 2017 pour répondre aux menaces immédiates qui pèsent sur l'espèce.

Ce programme, engagé sur 5 ans, est mis en place sur le bassin de la Charente qui représente un secteur d'intervention stratégique et prioritaire pour la conservation du Vison d'Europe en France, car exempt de population établie de Vison d'Amérique. Le projet s'inscrit sur le périmètre de 8 sites Natura 2000, situés sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime.



Périmètre d'action du Life





Marais



DES ACTIONS DE CONSERVATION PLANIFIÉES

Pour sauver cette espèce dans ses principaux noyaux de population résiduels, le programme Life Vison prévoit des opérations d'amélioration des connaissances sur la répartition, la biologie et l'écologie du Vison d'Europe sur le bassin versant du fleuve Charente :

- ♦ Réalisation de campagnes de détection directe (captures) et indirecte (pièges à poils, pièges photos, tunnels à empreintes...) de l'espèce pour actualiser la cartographie de la présence du Vison d'Europe
- ♦ Suivi des individus capturés et équipés par radiopistage pour l'acquisition de connaissances sur les sites de reproduction et la caractérisation des habitats optimaux de l'espèce.

Ces actions permettront d'améliorer les connaissances sur le Vison d'Europe, connu pour être une espèce discrète, réduire les causes de sa mortalité, accroître la disponibilité en habitats favorables et intégrer sa conservation dans les politiques locales d'aménagement du territoire.





1. Restauration, aménagement et sécurisation de l'habitat du Vison d'Europe

- ◆ Définition de 500 hectares de zones de préemption au titre des Espaces naturels sensibles et acquisition de 30 hectares par le Conseil départemental de la Charente-Maritime visant à restaurer des habitats et les continuités favorables à l'espèce en Charente-Maritime
- ◆ Rédaction de 10 plans de gestion simplifiés sur les territoires à enjeu
- ◆ Restauration de 25 ha de boisements alluviaux et de 20 ha de magnocariçaies, mégaphorbiaies et cladiaies, restauration ou création de 5 frayères et de 10 mares et création de 40 zones refuges
- ◆ Aménagement de 15 ouvrages d'art en Charente-Maritime pour réduire la mortalité par collision routière

2. Diminution des risques liés aux espèces exotiques concurrentes

- ◆ Surveiller la colonisation du bassin de la Charente par le Raton-laveur et le Vison d'Amérique par détection indirecte (tubes appâtés et radeaux à empreintes) et mettre en place aussitôt des campagnes d'éradication au cas de détection.

3. Diffusion des résultats, formation et sensibilisation des acteurs et du public

- ◆ Organisation de réunions thématiques et de formation, animations à destination des scolaires
- ◆ Rédaction d'un guide de recommandations techniques pour la conservation du Vison d'Europe, rédaction de documents de référence techniques pour les sites hors Life
- ◆ Edition de supports de communication (panneaux et plaquettes d'information, documentaires vidéo, site internet...)

Au-delà du champ d'actions direct de ce LIFE, les efforts de conservation apportés à cette espèce « parapluie » bénéficieront à de nombreuses autres espèces d'intérêt européen, telles que la Loutre d'Europe et la Rosalie des Alpes, ou habitats associés, tels que les forêts alluviales d'aulne et de frêne.



Boisements alluviaux (© Alexis Orseau / LPO)



Mégaphorbiaies (© Emmanuelle Champion / LPO)



Exemple d'aménagement d'ouvrage d'art : passerelle flottante (© Sylvain Fagart / LPO)



Vison d'Amérique (© Marie Liabeuf / GREGE)



LES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME



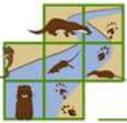
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)

Coordination du programme

<https://www.lpo.fr/>

05 46 82 12 34



GREGE

Groupe de Recherche et d'Etude
pour la Gestion de l'Environnement

GREGE (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement)

<https://www.grege.net/>

05 56 25 86 54

**la Charente
Maritime**



CD17 (Conseil départemental de Charente-Maritime)

<https://la.charente-maritime.fr/>

05 46 31 70 00

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



LISEA
LIGNE SEA TOURS - BORDEAUX
FONDATION BIODIVERSITÉ



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

